

→ **Elever le niveau d'éducation de tous : une ambition fixée par la Nation**

-100 % de sorties du système scolaire avec une qualification (CAP / BEP au moins)

-80 % d'une génération au niveau du baccalauréat (tous bacs confondus : professionnel, technique, général)

-50 % au niveau de la licence (BAC + 3)

→ **Le collège vise l'apprentissage d'un socle commun de connaissances et compétences organisé autour de 7 grandes compétences**

*Le décret du 11 juillet 2006 énonce l'ensemble des connaissances et les compétences qu'il est indispensable de maîtriser pour accomplir avec succès sa scolarité, poursuivre sa formation, construire son avenir personnel et professionnel et réussir sa vie en société.*

-1 : **La maîtrise de la langue française** (vocabulaire, grammaire, syntaxe,...)

-2 : **La pratique d'une langue vivante étrangère** au moins

-3 : **La connaissance des principaux éléments de mathématiques et la maîtrise d'une culture scientifique**

-4 : **La possession d'une culture humaniste**

-5 : **La maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication**

-6 : **L'acquisition des compétences sociales et civiques** (apprentissage des règles de la vie collective : respect de soi et des autres, refus de la violence, sens de la solidarité, etc)

-7 : **L'accession à l'autonomie et l'acquisition de l'esprit d'initiative** (savoir s'auto-évaluer, connaître son environnement économique, savoir conduire / construire un projet individuel et collectif,...). « L'envie de prendre des initiatives, d'anticiper, d'être indépendant et inventif dans la vie privée, dans la vie publique et plus tard au travail constitue une attitude essentielle ».

→ **Le rôle et la place des parents**

**-La réussite scolaire suppose la mobilisation de tous : élève, famille et professionnels.** Les parents doivent accompagner la scolarité de leurs enfants en favorisant leur autonomie vis à vis de leurs études et en les « poussant » à avoir de l'ambition pour eux-mêmes.

**-La place des parents est reconnue par l'Institution scolaire :** les parents siègent au conseil d'administration (CA), disposent de 2 représentants dans chaque conseil de classe et sont membres de différentes « commissions » : Commission d'Education à la Santé et à la Citoyenneté (CESC), commission permanente qui prépare les travaux du CA, conseil de discipline, commissions d'initiative locale.

**-La participation des parents sous toutes ses formes est essentielle pour « produire » un meilleur service public d'éducation.** Les parents peuvent, certes, apporter une aide ponctuelle (participation à une action éducative, cotisation au Foyer Socio-Educatif, ...) mais peuvent également par leurs représentants ou les contacts réguliers avec les acteurs de l'Ecole les inciter à mieux répondre à leurs besoins ou leurs attentes. C'est en étant à l'écoute des usagers que l'Institution scolaire progresse.



collège du  
Plantauriol

Haute-Garonne  
académie  
toulouse

## MATINEE PORTES OUVERTES

SAMEDI 29 MAI 2010 de 9h à 11h

Toutes les équipes du collège sont heureuses de vous accueillir pour la visite de notre établissement.

Vous pourrez découvrir nos locaux et rencontrer les professeurs de toutes les disciplines, les documentalistes, les équipes de vie scolaire, les personnels de service et la direction.

Bonne visite à tous

POUR COMPLETER VOTRE INFORMATION

<http://college-cazeres.net>